

THE IWC POLICY BRIEF

N° 001



LE « BOOM » DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'INTÉGRATION EN AFRIQUE CENTRALE ?

Par Nabil Aman NDIKEU NJOYA



L'Union Africaine (UA), suivant son Agenda 2063, a pour vision, de bâtir une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale » à l'horizon 2063. C'est dire que l'intégration régionale est au cœur du schéma de développement des pays africains. Cependant, malgré de nombreuses avancées, les performances d'intégration régionale sont encore loin des attentes des populations africaines. Face à cette situation, le boom de l'économie numérique observé sur le continent noir ces dernières décennies pourrait se révéler être un véritable levier pour l'accélération de l'intégration, en particulier pour les pays d'Afrique Centrale...

▼ 1. Introduction

En effet, depuis l'adoption du plan d'action de Lagos en 1980, et malgré une volonté affichée des pays africains à construire un devenir commun, les résultats du processus d'intégration régionale se révèlent globalement mitigés en Afrique. A titre d'illustration, le commerce intra-africain quoi qu'en hausse demeure faible et ne représentait que 12% des importations africaines en 2019, pendant qu'il s'élevait à 55% en Amérique, 59% en Asie et 69% en Europe la même année (CNUCED, 2019). Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer le faible niveau d'intégration commerciale en Afrique, parmi lesquelles les barrières tarifaires et non tarifaires qui réduisent les échanges de marchandise (Kouty et Ndikey, 2018).

Ces obstacles à l'intégration ne sont pas le seul apanage de l'Afrique et ont été également observés dans d'autres régions du Monde. Toutefois, pour y remédier, une région comme l'Europe, avec notamment l'Union Européenne, reconnue mondialement pour son modèle d'intégration, a mis en place des mesures de facilitation des échanges fondées intensivement sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Banque Européenne d'Investissement, 2022). En effet, plusieurs études démontrent une corrélation positive entre l'intégration et ce qui est venue d'appeler aujourd'hui, l'économie numérique sur le vieux continent. La vitalité du marché commun européen est tirée par l'économie numérique, qui en retour, constitue un facteur d'efficacité de l'intégration européenne (CNUCED, 2019). C'est également dans ce sillage que, l'Union Africaine a mis en place la Stratégie de Transformation Numérique pour l'Afrique 2020-2030. L'objectif étant de construire un marché unique numérique en Afrique d'ici 2030.

L'économie numérique, constitutive de ce que beaucoup appellent la « nouvelle économie » se perçoit comme de nouveaux modèles d'échange et de création de richesses, basés sur des outils tels qu'internet, la téléphonie mobile, les logiciels et autres systèmes informatiques (Courmont et Galimberti, 2018). Avec une population majoritairement jeune, et portant un intérêt aux NTIC, le continent africain fait observer un véritable « boom » de l'économie numérique.

Ce secteur qui se particularise par sa capacité à se réinventer sans cesse, tout en transformant incidemment les marchés d'autres secteurs d'activités, pourrait être de nature à exercer un effet de levier puissant au processus d'intégration en Afrique centrale.

2. L'intégration sous-régionale en Afrique centrale : des progrès à rythme faible

Balassa (1961) définit l'intégration économique à la fois comme un processus orienté vers l'élimination de toute forme de discrimination entre les pays concernés et comme une situation caractérisée par une absence de discrimination entre ces derniers. Elle peut prendre plusieurs formes: la zone de Libre-échange, l'union douanière, le marché commun, l'union monétaire, l'union économique, et l'intégration économique complète.

En Afrique, le projet d'intégration économique date du Plan d'action de Lagos de 1980. Il vise à terme, la constitution d'une Communauté Economique Africaine (CEA) d'ici 2028, à partir de huit (8) communautés économiques régionales (CER)¹. Le projet phare de ce processus est actuellement la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), adoptée par 54 pays africains, censé devenir le plus vaste marché commun au Monde, et visant à faire des échanges intra-africains, le socle de la prospérité continentale.

Ceci dit, malgré cette dynamique de longue date, le continent reste l'un des plus fragmenté au Monde et fait partie des moins intégrés. En effet, sur une échelle de 0 à 1, le score d'intégration régionale moyens des huit communautés économiques régionales (CER), se situent en moyenne à 0,47 (BAD, 2016).

L'Afrique centrale, est particulièrement symptomatique de cette faible intégration. En effet, en considérant la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), les performances enregistrées pour les cinq principales dimensions de l'indice d'intégration africain, sont globalement faibles, telles que représentée dans le graphique n°1 qui suit. Les scores obtenus sont globalement inférieurs à la moyenne de l'échelle et inférieur à la moyenne continentale.

¹ La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEDEAO) ; la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEEAC) ; la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ; le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ; l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Ainsi l'intégration productive est très faible en Afrique centrale, avec un score de 0,293, soit le deuxième score le plus faible du continent. C'est la dimension d'intégration la moins performante pour la sous-région. L'intégration commerciale (0,526) et infrastructurelle (0,451), bien que plus avancées, demeurent plus faibles que les moyennes africaines. La CEEAC réalise aussi la deuxième plus faible performance continentale en ce qui concerne la libre circulation des personnes, avec un score de 0,4. Cela s'illustre très bien en zone CEMAC, où des cas d'expulsion de territoire sont fréquents pour des personnes supposées bénéficiaires de la libre circulation. L'intégration financière et macroéconomique semble cependant être le point fort de la sous-région Afrique centrale. La performance dans ce domaine est à la fois la plus élevée pour la sous-région, et l'une des meilleures pour tout le continent.



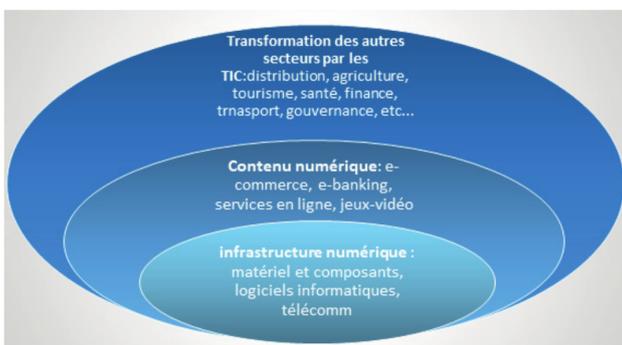
Graphique n°1: Scores d'intégration en Afrique et dans la zone CEEAC

3. L'économie numérique : une révolution technologique à fort potentiel intégrateur pour les économies d'Afrique centrale

L'économie numérique, dont la compréhension est parfois confuse, revêt une ampleur sans cesse croissante dans notre quotidien, et ses effets d'entraînement sur le processus d'intégration sont divers et potentiellement puissants.

3.1. L'économie numérique : de quoi parle-t-on ?

L'économie numérique s'entend comme l'ensemble des activités économiques et sociales qui sont activées par des plates-formes relevant des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'économie numérique a trois principales dimensions. La première dimension est qualifiée de « cœur » de l'économie numérique et renvoie aux infrastructures numériques et au développement des secteurs de l'informatiques et de l'électronique. La seconde dimension comprend les activités dites de « la nouvelle économie », n'existant que grâce au cœur du numérique. La troisième dimension désigne la transformation des secteurs d'activités existants, par l'intégration de l'usage des TIC dans lesdits secteurs (CNUCED,2019).



Graphique n°2: Les dimensions de l'économie numérique

3.2. L'économie numérique : un potentiel de croissance important en Afrique

L'économie numérique croît plus vite en Afrique qu'ailleurs. L'Afrique est le deuxième plus grand marché au monde en terme de demande en technologie d'information et de communication. On y dénombre plus de 350 millions d'utilisateurs de smartphones en 2017 (UIT,2019). L'industrie du téléphone mobile contribue à environ 3,5% du PIB de l'Afrique et emploie plus de 5 millions de personnes. L'adoption d'internet y progresse aussi rapidement. Le continent africain comptait en 2018 près de 435 millions d'internautes pour 1,272 milliards d'habitants, soit un taux d'accès moyen de 34%. En Afrique subsaharienne, la proportion d'utilisateurs individuels est passée de 7% en 2010 à 35% en 2017, soit la progression la plus importante dans le monde. La contribution de l'internet dans le PIB en Afrique va passer de 18 milliards de dollars en 2018 à 300 milliards de dollars en 2025, soit 10% du PIB du continent. Les ventes en ligne réalisées sur le continent ont atteint 650 milliards de dollars en 2018 (UIT,2021).



4. L'économie numérique : un levier pour l'intégration sous régionale en Afrique centrale

L'effet de levier de l'économie numérique pour l'intégration africaine s'explique au plan théorique et au plan empirique. Au plan théorique, l'apport de l'économie numérique à l'intégration trouve son principal fondement dans la réduction des coûts de transaction, c'est à dire les charges inhérentes à la réalisation de toute transaction économique (Coase, 1937 ; Williamson,2009). Ces coûts sont de divers ordres et peuvent relever des droits et taxes, de la bureaucratie, de l'accès à la technologie, de la disponibilité des informations. Ces coûts de transactions limitent l'accès aux marchés et sont constitutives de barrières à l'échange.

L'économie numérique, grâce à ses innovations technologiques, réduit les coûts de transaction liés aux procédures et formalités, à la recherche d'information, à la mise en contact des offreurs et des demandeurs, élargissant ainsi le champ des possibilités. L'économie numérique est donc facteur de facilitation des échanges transfrontaliers, et partant, d'intégration régionale, à plusieurs égards.

Tout d'abord, la facilitation des échanges induite par l'économie numérique stimule l'intégration commerciale par la réduction/l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires. En ce qui concerne les barrières tarifaires, la digitalisation favorise la mise en commun des informations sur l'offre et la demande entre les États. Cette communication inter-état favorise l'abaissement des droits de douanes et la libéralisation des échanges commerciaux complémentaires. L'e-government communautaire, est donc ici un stimulant à la mise en place des unions douanières ou des zones de libre-échange telle qu'envisagée en zone CEEAC. La numérisation est également importante pour l'élimination des impôts redondants au sein d'une même CER. Pour ce qui est des barrières non tarifaires, l'économie numérique offre de nombreux services en ligne qui permettent de réduire les coûts des procédures. Les échanges transfrontaliers sont ainsi facilités par des plateformes numériques accessibles n'importe où dans le monde et à n'importe quelle heure. La diffusion des informations est également fluidifiée par le numérique, réduisant ainsi les risques pays liés à l'asymétrie informationnelle.

Ensuite, l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires, est aussi un élément majeur pour l'intégration productive. L'élimination de ces entraves, sont des déterminants majeurs à la mise en place des chaînes de valeur sous-régionales et l'accroissement des IDE intra-zone. Par ailleurs, plusieurs sources convergent vers l'existence de gisements importants de terres rares dans des pays d'Afrique centrale tels que le Cameroun et la République Démocratique du Congo (Banque Mondiale, 2021). Cet intrant majeur à la fabrication des composants numériques, pour lequel la demande mondiale est extrêmement forte, pourrait stimuler la valeur ajoutée manufacturière sous régionale dans les TIC.

Enfin, l'intégration financière est également tributaire de l'économie numérique. Plusieurs travaux montrent une corrélation positive entre le développement financier et le développement digital (Kiyindou, 2021). Ainsi, l'intégration financière en Afrique centrale, qui a enregistré des progrès notoires suite à la fusion de la Douala Stock Exchange (DSX) et de la Bourses des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC), devrait pouvoir élargir son champ des possibilités par l'interconnexion numérique avec les autres places boursières de la sous-région CEEAC, notamment celles de Luanda en Angola et Kigali au Rwanda. Dans ce cadre, la croissance rapide des FinTech hors des frontières, est également une illustration du potentiel d'intégration financière du numérique. En 2021, les FinTech ont permis de lever en Afrique près de 1,56 milliards de dollars, soit une progression de 894% par rapport à 2019.

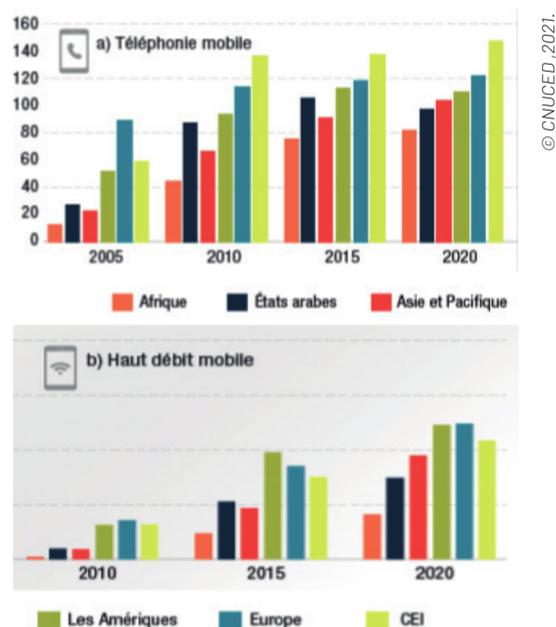
6. Conclusion & Recommandations

En somme, l'économie numérique constitue un levier déterminant pour l'intégration sous-régionale en Afrique centrale. L'impact de la digitalisation sur le processus d'intégration est multidimensionnel et rapide, et les marges de progression de cet effet sont encore très élevées. Cependant, ce levier de l'économie numérique peine à pouvoir être actionné à sa pleine puissance, du fait principalement de la fracture numérique. L'investissement pour combler ce gap, est à la hauteur des gains potentiels, c'est-à-dire immense, faisant craindre un cercle vicieux. Face à cette situation, les pays de la CEEAC aux moyens relativement limités, devraient capitaliser sur les vertus de la coopération et de la solidarité numériques. Cela passe tout d'abord par l'adoption d'une stratégie d'intégration numérique sous-régionale de long terme. Ensuite, ces pays pourraient avoir intérêt à développer et exploiter des infrastructures numériques communes. Enfin, les efforts devraient s'accroître dans l'innovation numérique par les programmes de recherche - développement sous-régionaux.

5. La fracture numérique : principale pesanteur au levier digital



Les perspectives positives de la contribution de l'économie numérique à l'intégration régionale en Afrique centrale, doivent être mitigée par la persistance de plusieurs pesanteurs, dont en premier lieu, la fracture numérique. En effet, la disponibilité suffisante et à moindre coût des TIC, n'est pas encore la chose la plus partagée, entravant ainsi l'intégration via le digital. En exemple, l'accès au débit mobile, bien qu'ayant progressé de 20 fois le niveau de départ entre 2010 et 2020, reste encore en dessous de 25% (graphique n°3).



Graphique n°3: Abonnement à la téléphonie mobile et au Haut débit mobile par région

En ce qui concerne l'Afrique centrale, moins de 30% de la population a accès à internet dans la sous-région Afrique centrale, et à peine 40% possède un téléphone cellulaire (Diagana, 2019). Ce faible accès aux opportunités du numérique est amplifié par le coût relatif des services qui y sont liés. En exemple, les centrafricains dépensent en moyenne 20% de leur revenu moyen pour 1 gigaoctet de données mobiles contre 0,5% pour les égyptiens (Banque Mondiale, 2019). La difficulté à ce niveau est double, car d'après une évaluation de la Banque Mondiale, il faudra environ 100 milliards de dollars d'investissement pour résorber la fracture numérique d'ici 2030. C'est dire l'ampleur du défi de transformation numérique qu'il reste à relever pour bénéficier pleinement de la contribution de l'économie digitale à l'intégration des pays d'Afrique centrale.

7. Références

Balassa, B. (1961), *The theory of economic integration: an introduction*, Greenwood Press.

Banque Africaine de Développement (2019), *African Economic Outlook 2019*.

Banque Européenne d'Investissement (2022), *Rapport 2021-2022 sur le numérique en Europe*.

Cariolle, J., et Goujon, M. (2018) *Infrastructures et économie numériques en Afrique sub-saharienne dans l'UEMOA : État des lieux, vulnérabilités, et perspectives de croissance*. Rapport Ferdi.

Cariolle, J., Le Goff, M., et O. Santoni (2017), « Fast Internet, Digital Vulnerabilities, and Firm Performance in Developing and Transition Countries », *Ferdi Working Paper P195*, July 2017. Mise à jour disponible sur <https://ssrn.com/abstract=3032902>.

Centre africain pour les politiques commerciales (2018), *La Zone de libre-échange continentale africaine : Questions et réponses*. Addis-Abeba (Éthiopie).

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (2019), *Rapport sur l'Économie numérique 2019, Création et captation de valeurs : incidences pour les pays en développement*.

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (2021), *Rapport sur l'Économie numérique 2021, Flux Transfrontières de données et développement : à qui profitent ces flux ?*.

Deblock, C. (2017), *L'indice d'intégration régionale en Afrique*, *Revue Interventions économiques*, Hors séries, mars 2017.

Fond Monétaire International (2019), *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Recovery Amid Elevated Uncertainty*, Washington, DC, 2019.

Kouty, M., Ndikey, N. (2019), « L'économie numérique : levier de l'intégration économique africaine », *Revue Camerounaise d'Études Internationales*, volume 12 décembre 2018.

World Trade Organization (2015), *World Trade Report 2015 - Speeding Up Trade: Benefits And Challenges of Implementing the WTO Trade Facilitation Agreement*, Geneva, Switzerland.

Union Internationale des Telecommunications (2019), *Measuring the Information Society Report*, UIT report.

EDITORIAL

Le présent policy brief a été rédigé à l'issue du Workshop organisé par la Chaire OMC de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), sur le thème « L'Économie Numérique et l'Intégration Commerciale en Afrique Centrale », les 24 et 25 novembre 2022. L'auteur remercie particulièrement, Hibrabim LIMI, Parfait EPOH, Eric FEUBI, Damase NOUSSI, Armand FOPA, SUSANNAH MBO, Patrice ONGONO, et tous les autres participants, dont les contributions ont inspiré l'idée de cet essai.

Ceci étant, les éléments contenus dans ce policy brief, traduisent uniquement la pensée de l'auteur et n'engagent en rien les participants au workshop ainsi que la Chaire OMC de l'IRIC.

À PROPOS DE L'AUTEUR

- ▶ Le Docteur **Nabil Aman NDIKEU NJOYA** est Chargé de Cours au Département d'Économie Internationale de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun et Conseiller à la Formation de la Chaire OMC du même institut. Il est par ailleurs membre du Centre de Recherche en Économie et Management (CREM) de l'Université de Rennes 1 et du Laboratoire de Recherche en Économie Mathématique (LAREM) de l'Université de Yaoundé II.



Tel: (+237) 222 31 03 05 / 677 30 28 92 / 696 01 24 04
Fax : (+237) 222 31 89 99
Email : contact@wtochaircm.com
Campus de l'IRIC, 859 rue de Kribi, Obili, Yaoundé
<https://wtochaircm.com>